Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/12/2024 - 42726 - 2008 B 00608 - 502 060 775 - ABAZA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** 42726 DGFiP **N° 2033-A 2024**

Désignation de l'entreprise SARL ABAZA — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 104 rue Roger Salengro 93700 DRANCY

- 4 DEC. 2024

Numéro SIRET* 5 0 2 0 6 0 7 7 5 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2023 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	275 000	012	275 000
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	122 883	030 109 571	13 311
	Immobilisations financières* (1)		040	6 752	042	6 752
	Total I (5)		044	404 635	048 109 571	295 063
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	1 381	052	1 381
	STOCKS Marchandises *		060	45	062	45
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	4 126	074	4 126
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	9 668	086	9 668
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	15 221	098	15 221
	Total général (I + II)		110	419 856	112 109 571	310 285

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	4 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	400
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	211 043
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	14 818
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	230 262
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	34 543
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA) 169)	172	19 143
	Comptes courants d'associés	173	17 685
	Autres dettes	175	986
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	80 022
	Total général (I + II + III)	180	310 285

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033- NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SARL ABAZA — Néant [1]*

Exercice N clos le 31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	2 915
	Production vendue biens	et livraisons	215		214	296 660
	Production vendue services*	intracommunautaires	217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,				222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production)				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	3 315
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	302 891
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	1 167
	Variation de stocks (marchandises)*				236	6
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	125 537
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	44
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : immobilier :				242	56 528
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	3 635	244	4 578
	Rémunérations du personnel*				250	82 514
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 778
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		255		254	12 315
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	5
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	286 475
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	16 416
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	1 046
	Charges financières	(V)			294	213
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347		300	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	(VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	2 430
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	14 818

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 14 818 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	2 430
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU (44 *octies* A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981		JEI (44 *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR *(44.quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(art 44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345		Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 *sexdecies*)	992						
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	1 046
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
				Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	16 202	354	
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356			
Déficits — Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	16 202	372	

Cegid Group

Désignation de la société : SARL ABAZA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 310 285 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 818 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

[X] - Amortissement linéaire
[] - Amortissement dégressif fiscal
[] - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Evaluation des stocks :

[] - Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
[X] - Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Produits fabriqués - Coût des emprunts :
[] Incorporés pour la valorisation des stocks
[X] Exclus pour la valorisation des stocks

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Autres éléments significatifs

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique ni à sa valorisation.
Les recettes font l'objet d'un enregistrement en comptabilité sur la foi des information transmises par le dirigeant.

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial	275 000			275 000
Immobilisations incorporelles (I)	**275 000**			**275 000**
Constructions	61 086			61 086
Installations techniques matériels et outillages industriels	40 029			40 029
Installations générales agencements divers	17 567			17 567
Matériel de transport	2 500			2 500
Autres immobilisations corporelles	1 700			1 700
Immobilisations corporelles (II)	**122 883**			**122 883**
Immobilisations financières (III)	**6 752**			**6 752**
Total général (I + II + III)	404 635			404 635

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	275 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	275 000

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions		42 898	8 452		51 350
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	36 518	1 478		37 995
Installations générales agencements divers	10 ans	13 654	2 371		16 026
Matériel de transport	4 à 5 ans	2 500			2 500
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	1 686	14		1 700
Total immobilisations corporelles (II)		**97 257**	**12 315**		**109 572**
Total général (I + II)		97 257	12 315		109 572

Provisions : Variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Autres provisions		1 046	1 046	

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	6 752		6 752
Créances de l'actif circulant	4 127	4 127	
Charges constatées d'avance			

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	7 665	7 665		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 543	34 543		
Autres dettes	37 815	37 815		
Produits constatés d'avance				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	456
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	1
Dettes provis. pr congés à payer	3 669
Charges sociales s/congés à payer	1 211
Etat - autres charges à payer	1 547
Divers - charges à payer	986
Total	**7 870**

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 40 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40	100,00

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

ABAZA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 4 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 110 RUE ROGER SALENGRO
93700 DRANCY
502 060 775 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT **Durée**	**31/12/2023** **12 mois**	**31/12/2022** **12 mois**	**Ecart %**
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	299 576	323 139	- 7.29 %
Charges externes	183 283	191 436	
VALEUR AJOUTEE	116 293	131 703	
Subventions d'exploitation			
Impôts, taxes et versements assimilés	4 579	5 051	
Charges de personnel	86 293	95 960	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 421	30 691	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	3 300	3 635	
Autres produits	15	1	
Dotations aux amortissements et provisions	12 315	14 186	
Autres charges	6		
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 416	20 140	
Résultat financier	- 214	- 824	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	16 202	19 317	
Résultat exceptionnel	1 046	288	
Impôt sur les bénéfices	2 430	1 860	
RESULTAT NET COMPTABLE	14 818.44	17 744.66	

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 299 576 € contre 323 139 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 soit une baisse de 7.29 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 286 475 €,

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est de 86 293 €,

Le résultat d'exploitation ressort à 25 421 €.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 16 202 €, après des dotations aux amortissements de 12 315 €

Il a été provisionné un impôt sur les sociétés pour cet exercice, pour la somme de 2 430 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 14 818.44 €, représentant 4.95 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Résultats de l'activité, évolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre stratégie, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des charges fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas engagé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 14 818.44 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- au compte autres réserves pour la somme de 14 818.44 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La gérance



ABAZA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 4 000 EUROS
SIEGE SOCIAL: 110 RUE ROGER SALENGRO
93700 DRANCY
502 060 775 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 ET EN DATE DU 30 JUIN 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 14 818.44 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- au compte autres réserves pour la somme de	14 818.44 €
Total.....	14 818.44 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

